

Le CAMSP s'adresse à l'enfant de 0 à 6 ans

Qui inquiète ses parents, les professionnels de la petite enfance...

Qui présente des troubles du développement moteur, sensoriel, psychologique...



Il met en oeuvre

des actions de prévention et de dépistage précoces auprès des enfants à risque médical, social ou psychologique

il organise le bilan diagnostique

il définit et coordonne une proposition de soins adaptés

il propose aux familles un accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire

Médecin directeur, pédo-psychiatre

Médecin pédiatre

Médecin neuro-pédiatre

Médecin de rééducation fonctionnelle

Médecin ORL

Psychologues

Psychomotriciens

Orthophonistes

Kinésithérapeute - Ergothérapeute

Éducatrices - Musicienne, animatrice

Secrétaires - Assistante sociale

En liaison

Avec les équipes de la région spécialisées dans les divers troubles et handicaps de l'enfance

Avec les structures d'accueil de la petite enfance et les écoles maternelles

Avec le secteur libéral

Avec la PMI

